

LES FEMMES DEMANDEUSES D'EMPLOI INSCRITES À PÔLE EMPLOI EN 2022

Fin 2022,

49,2%

DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI SANS EMPLOI SONT DES FEMMES

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, LES TAUX DE CHÔMAGE DES HOMMES ET DES FEMMES SONT RELATIVEMENT PROCHES

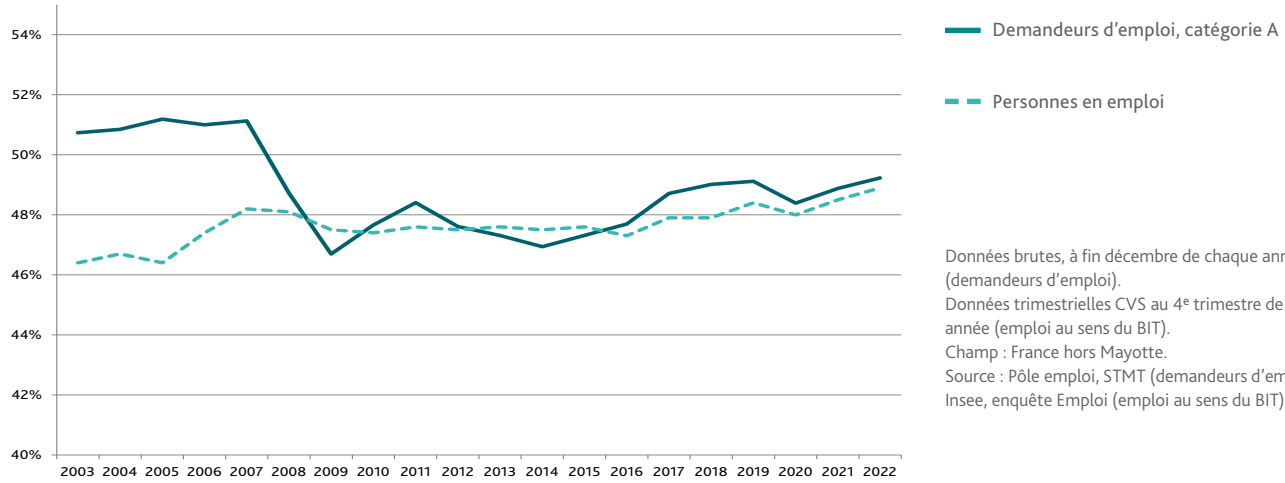
Fin 2022, 49,2% des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A[1] sont des femmes [cf. Graphique 1]. Depuis 2009, la part des femmes au sein des personnes inscrites en catégorie A est proche de celle observée au sein des personnes en emploi.

Au début des années 2000, les femmes représentent un peu plus de la moitié des demandeurs d'emploi en catégorie A. En revanche, elles sont seulement 46% des personnes en emploi à cette période. A la fin de la décennie, la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi sans emploi diminue (-4 pts) pour atteindre 47% en 2009. La part des femmes parmi les personnes en emploi continuait quant à elle de croître régulièrement (de 46% en 2003 à 48% à la fin de la décennie).

Depuis 2009, les taux de chômage des femmes et des hommes sont donc relativement proches. Ainsi, au 4e trimestre 2022, le taux de chômage des femmes est de 6,9% et celui des hommes de 7,4%[2], en baisse de 0,4 point par rapport au 4e trimestre de l'année 2021 pour les femmes et de 0,1 point pour les hommes.

GRAPHIQUE 1

PART DES FEMMES PARMI LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI SANS EMPLOI ET PARMI LES PERSONNES EN EMPLOI



Données brutes, à fin décembre de chaque année (demandeurs d'emploi).
Données trimestrielles CVS au 4e trimestre de chaque année (emploi au sens du BIT).
Champ : France hors Mayotte.
Source : Pôle emploi, STMT (demandeurs d'emploi) et Insee, enquête Emploi (emploi au sens du BIT).

1. Les demandeurs d'emploi classés dans cette catégorie sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et n'ont pas travaillé au cours du mois
2. Source : Insee. Champ : France hors Mayotte. Calcul du taux de chômage selon les concepts du Bureau international du travail (BIT).

LES FEMMES DEMANDEUSES D'EMPLOI SONT FORTEMENT CONCENTRÉES DANS QUELQUES MÉTIERS TRÈS FÉMININS

Même si la mixité des métiers a progressé au cours des dernières années, les métiers occupés par les hommes et par les femmes restent très différents[3]. On retrouve cet écart parmi les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi. Deux tiers (65,7%) des femmes inscrites à Pôle emploi recherchent des métiers « très féminins » - définis ici comme des métiers pour lesquels la part des femmes parmi les inscrits dépasse 70% ; ces métiers ne concentrent que 11% des hommes demandeurs d'emploi inscrits.

Il est possible de distinguer trois groupes de métiers « très féminins ». D'une part, les métiers relevant du secteur des services à la personne et à la collectivité, qui regroupent par exemple l'assistance auprès d'enfants (99% de femmes), les services domestiques (97% de femmes) ou encore l'assistance auprès d'adultes (94% de femmes). Les demandeurs d'emploi qui recherchent un métier dans ce secteur sont en moyenne plus âgés, 38% ont 50 ans ou plus (contre 28% pour l'ensemble des métiers) et ils recourent plus fréquemment à l'activité réduite durant leur période d'inscription (53% contre 44% pour l'ensemble des métiers). En outre, l'intensité horaire de l'activité réduite y est plus forte : 17% de ces demandeurs d'emploi exercent un emploi à temps complet sur un mois contre 13% pour l'ensemble de la population.

D'autre part, les métiers du secteur de la santé, qui regroupent, entres autres, les agents des services hospitaliers (88% de femmes) et les aides-soignants (90% de femmes) composent le second groupe. Les demandeurs d'emploi de ce secteur sont plus jeunes que la moyenne (15% ont moins de 25 ans, contre 12% pour l'ensemble des inscrits) et sont aussi plus diplômés (seuls 10% de peu diplômés, ayant un niveau de formation inférieur au BEP, CAP, contre 16% pour l'ensemble des inscrits). Là encore, ils recourent plus fréquemment à l'activité réduite durant leur période d'inscription (53% contre 44% pour l'ensemble des métiers) et l'intensité horaire de l'activité réduite y est plus forte (17% exercent un emploi à temps complet contre 13% pour l'ensemble de la population).

Les métiers du secrétariat (96% de femmes), de l'accueil et du renseignement (85% de femmes), ou encore les agents administratifs (79% de femmes) constituent le troisième groupe de métiers « très féminins ». En moyenne, les demandeurs d'emploi qui recherchent un métier dans ce secteur sont plus âgés, 33% ont 50 ans ou plus (contre 28% pour l'ensemble des métiers), et sont plus diplômés (46% sont très diplômés tandis que la moyenne pour l'ensemble de la population est de 32%).

A l'inverse, les métiers regroupant moins de 30% de femmes ne regroupent au total que 7% des femmes inscrites à Pôle emploi, mais 59% des hommes. Ces métiers, plutôt liés à l'industrie et à la construction, se caractérisent par un niveau de diplôme plutôt inférieur à la moyenne des inscrits et un recours moins fréquent à l'activité réduite.

TABLEAU 1
CARACTÉRISTIQUES DES MÉTIERS RECHERCHÉS PAR LES DEMANDEURS D'EMPLOI, SELON LEUR TAUX DE FÉMINISATION À FIN DÉCEMBRE 2022

En %	Répartition du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à fin décembre 2022			Caractéristiques des demandeurs d'emploi à fin décembre 2022					
	Ensemble	dont : Hommes	dont : Femmes	Moins de 25 ans	50 ans ou plus	Peu diplômés	Très diplômés	En activité réduite	En activité réduite à temps complet
Type de métier recherché									
Métiers avec moins de 30 % de femmes	32,3	59,0	7,3	12,1	27,2	18,8	21,0	42,5	11,5
Métiers avec entre 30% et 70 % de femmes	28,4	29,9	27,0	13,2	24,3	12,3	45,7	43,3	12,4
Métiers avec au moins 70 % de femmes	39,3	11,0	65,7	11,4	30,3	15,6	29,9	46,3	14,4
dont : métiers des services à la personne et à la collectivité	15,0	3,3	25,9	6,2	38,3	24,5	20,0	52,7	16,9
dont : métiers de la santé	2,9	0,7	5,0	14,9	20,3	9,7	33,0	53,1	17,1
dont : métiers support à l'entreprise	8,8	2,3	14,8	9,2	32,5	5,7	46,2	40,6	14,7
dont : autres métiers	12,2	4,6	19,2	18,4	21,3	13,4	29,4	41,0	10,5

Lecture : Les métiers comportant moins de 30% de femmes (en catégories A, B, C) regroupent 32,3% des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à fin décembre 2022 et 59% des hommes inscrits. 12,1% des demandeurs d'emploi recherchant ces métiers ont moins de 25 ans.
Peu diplômés : niveau de formation strictement inférieur au BEP, CAP
Très diplômés : niveau de formation supérieur ou égal au Baccalauréat + 2
En activité réduite : en catégories B ou C
En activité réduite à temps complet : en catégorie C, avec au moins 151 heures de travail effectuées au cours du mois
Source : Données brutes, STMT

3. Karine Briard, Métiers « de femmes », métiers « d'hommes » : en quoi les conditions de travail des femmes et des hommes diffèrent-elles ?, Dares Autres publications (2022) et Claude Minni, Femmes et hommes sur le marché du travail, Dares analyses 017 (2015).

LE NOMBRE DE FEMMES INSCRITES À PÔLE EMPLOI TOUT EN TRAVAILLANT À TEMPS COMPLET A TRÈS FORTEMENT AUGMENTÉ EN UN QUART DE SIÈCLE

Le recours à l'activité réduite – c'est-à-dire le fait d'être inscrit à Pôle emploi tout en exerçant une activité professionnelle au cours du mois – est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. Ainsi, en 2022, 55% des demandeurs d'emploi en catégories B et C, c'est-à-dire tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant travaillé au cours du mois, sont des femmes. Cette part est restée stable depuis plus de vingt-cinq ans, et est en 2022 supérieure de 6 points à celle de la catégorie A (demandeurs d'emploi sans emploi au cours du mois) [cf. Graphique 2].

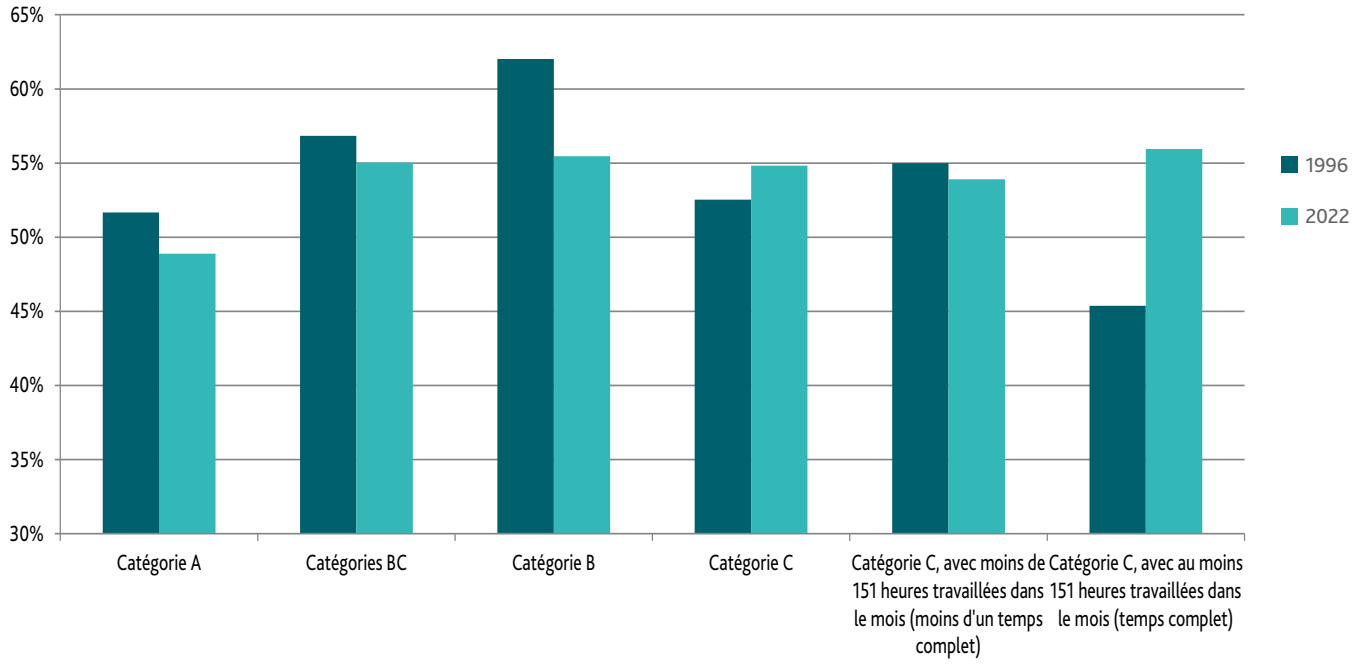
La durée d'activité au cours du mois des femmes inscrites à Pôle emploi a cependant fortement augmenté depuis les années 90 : entre 1996 et 2022, pour les femmes inscrites à Pôle emploi et travaillant au moins une heure au cours du mois, la durée moyenne de travail est passée de 87 heures à 117 heures, soit +34%. Pour les hommes, cette durée est, en revanche, restée relativement stable (107 heures en 1996 et 106 heures en 2022).

En outre, l'activité réduite de longue durée a fortement progressé chez les femmes en un quart de siècle : la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en catégorie C et ayant travaillé au moins l'équivalent d'un temps complet au cours du mois (soit 151 heures ou plus) est passée de 45% à fin 1996 à 56% en 2022.

Les métiers relatifs aux services à la personne, tels que l'assistance auprès d'enfants, ainsi que le secteur du secrétariat sont ceux qui concentrent le plus de femmes demandeuses d'emploi ayant travaillé au moins un temps complet au cours du mois.

GRAPHIQUE 2

PART DES FEMMES PARMI LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI EN CATÉGORIES ABC, SELON LA CATÉGORIE D'INSCRIPTION



Données brutes, à fin décembre de chaque année.
Champ : France métropolitaine.
Source : Pôle emploi, STMT.

LA PART DES FEMMES PARMI LES DEMANDEURS D'EMPLOI TRÈS DIPLÔMÉS A CONTINÛMENT PROGRESSÉ DEPUIS UN QUART DE SIÈCLE

Depuis plus de vingt-cinq ans, la relative stabilité de la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC (53% à 52%) recouvre des disparités importantes, selon l'âge et/ou le niveau de formation.

Ainsi, la part des femmes a progressé au sein des demandeurs d'emploi très diplômés (passant de 54% à 58% par exemple pour ceux ayant atteint un niveau supérieur à Bac +2), mais a nettement reculé chez les demandeurs d'emploi peu ou pas diplômés.

Enfin, la hausse du taux de féminisation des demandeurs d'emploi âgés de 50 à 59 ans renvoie quant à elle à la forte augmentation du taux d'activité des femmes de cette tranche d'âge. Ainsi, le taux d'activité des 50-54 ans est passé de 69% à 81% chez les femmes entre 1996 et 2014, alors qu'il est resté stable chez les hommes, à 91%. Pour toutes les autres classes d'âge, la part des femmes a diminué entre 1996 et 2022.

TABLEAU 2

PART DES FEMMES PARMI LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI EN CATÉGORIES ABC, SELON L'ÂGE, LE NIVEAU DE FORMATION ET LA QUALIFICATION

	1996	2022
Part des femmes	52,6%	51,6%
Âge		
Moins de 25 ans	52,7%	48,2%
25-49 ans	53,5%	51,8%
50-59 ans	47,1%	52,9%
60 ans ou plus	61,2%	52,3%
Niveau de formation		
Supérieur à baccalauréat + 2	54,0%	58,2%
Baccalauréat +2	56,1%	55,6%
Baccalauréat	59,4%	54,5%
BEP, CAP	48,2%	45,7%
CEP, BEPC	57,8%	50,4%
Inférieur au CEP, BEPC	52,7%	46,5%
Niveau de qualification		
Cadres	37,0%	44,8%
Professions intermédiaires	40,4%	38,4%
Employés	71,2%	60,5%
Ouvriers	24,2%	20,1%

Données brutes, à fin décembre 1996 et fin décembre 2022.
Champ : France métropolitaine, demandeurs d'emploi en catégories ABC.
Source : Pôle emploi, STMT.

LES FEMMES DEMANDEUSES D'EMPLOI ACCÈDENT AUSSI VITE QUE LES HOMMES À L'EMPLOI SALARIÉ DURABLE, MAIS MOINS FRÉQUEMMENT AUX MISSIONS D'INTÉRIM OU À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

En juin 2022, six mois après leur inscription sur les listes de Pôle emploi en décembre 2021, 36% des femmes ont accédé à un emploi salarié durable (CDI ou contrat de six mois ou plus), un taux très proche de celui des hommes (37%). Ces taux d'accès s'inscrivent en hausse par rapport à ceux mesurés pour les inscrits de décembre 2020 (+6 points pour les femmes et +7 points pour les hommes) et également par rapport à ceux observés avant la crise sanitaire en juin 2019 (respectivement +3 pts et +2 pts).

En revanche, si l'on considère l'ensemble des emplois d'une durée d'un mois ou plus, l'accès est moindre pour les femmes que pour les hommes : parmi les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en décembre 2021, 49% des hommes ont retrouvé un emploi dans les 6 mois qui ont suivi leur inscription, contre 45% des femmes seulement. Comme pour l'emploi durable, ces taux s'inscrivent en hausse par rapport à ceux observés en juin 2019 (+1 point).

L'accès à l'emploi plus rapide pour les hommes tient au fait qu'ils accèdent plus rapidement à des contrats courts et d'intérim que les femmes, et, dans une moindre mesure, à l'emploi indépendant (création d'entreprise).

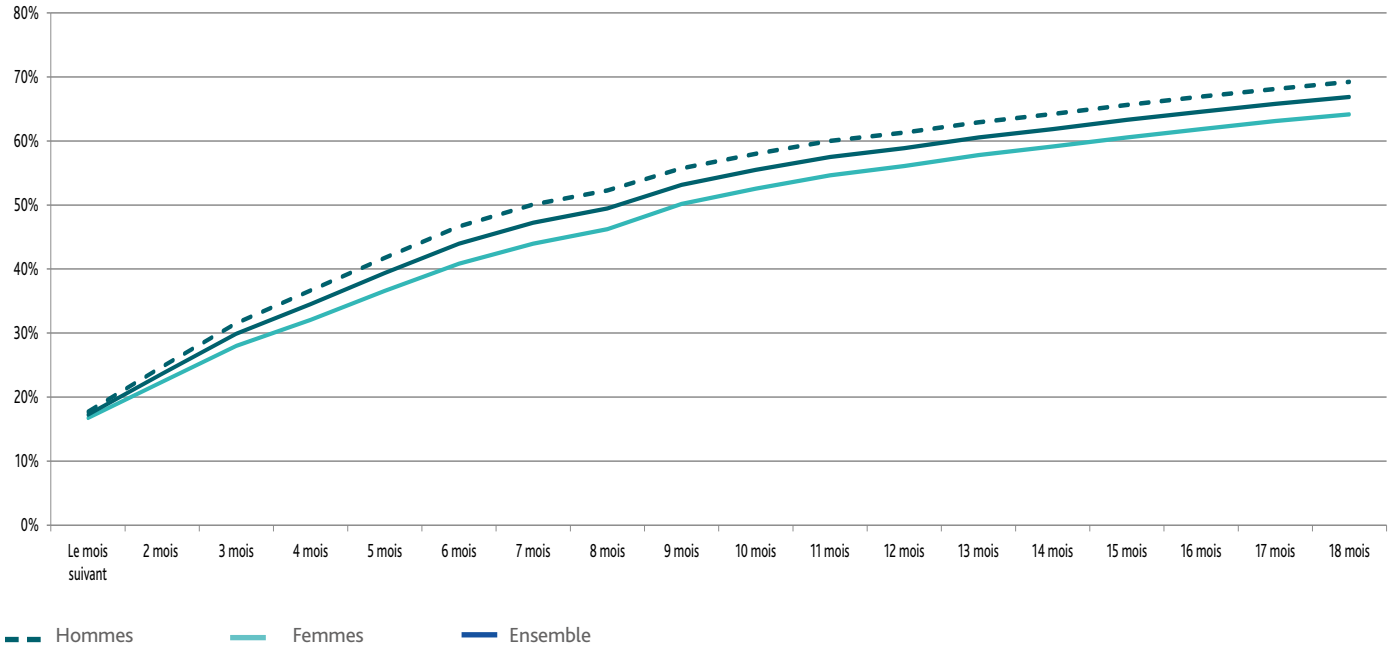
Ainsi, 6 mois après leur inscription en décembre 2020, 8% des hommes sont en contrat d'intérim de moins de 6 mois, soit presque trois fois la proportion des femmes (3%) ; et 7% des hommes sont indépendants, contre 5% des femmes.

Si l'on observe les trajectoires d'accès à l'emploi d'une durée d'un mois ou plus sur 18 mois, pour les personnes inscrites en décembre 2020, la différence de taux d'accès entre hommes et femmes se confirme sur les six premiers mois (47% pour les hommes contre 41% pour les femmes, [cf. Graphique 3]). L'écart se maintient tout au long de leur parcours. Au total, 64% des femmes (contre 69% des hommes) ont retrouvé un emploi dans les 18 mois qui ont suivi leur inscription.

Les écarts d'accès à l'emploi d'un mois ou plus entre hommes et femmes s'observent toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire à niveau de diplôme donné. En particulier, parmi les demandeurs d'emploi très diplômés, le taux d'accès à l'emploi après l'inscription est supérieur chez les hommes que chez les femmes, et ce quel que soit le type d'emploi.

GRAPHIQUE 3

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI D'UN MOIS OU PLUS DANS LES 18 MOIS SUIVANT L'INSCRIPTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI EN DÉCEMBRE 2020



Lecture : Parmi les femmes qui se sont inscrites à Pôle emploi en décembre 2020 (hors réinscriptions depuis moins de un mois), 41% ont accédé à un emploi dans les six mois qui ont suivi (soit entre janvier et juin 2021).
Champ : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en décembre 2020, hors réinscriptions de moins d'un mois.
Source : Pôle emploi, FH-DPAE

LE MONTANT MOYEN BRUT MENSUEL D'INDEMNISATION DES FEMMES EST INFÉRIEUR DE 17% À CELUI DES HOMMES

A fin décembre 2021, les demandeuses d'emploi indemnisées bénéficient en moyenne d'une indemnisation de 1 165€ brut par mois [cf. tableau 3]. Ce niveau d'indemnisation est inférieur de 16,9% à celui des hommes (1 402€). Cet écart renvoie aux écarts de salaires perçus avant la période de chômage.

L'écart homme/femme en termes d'indemnisation varie fortement selon l'âge. En effet, si l'écart homme/femme est de 5% pour les moins de 25 ans, il passe à 13% pour les 25-49 ans puis à 29% pour les demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus.

Tableau 3

MONTANT MOYEN BRUT D'INDEMNISATION PAR ÂGE ET SEXE À FIN DÉCEMBRE 2021

		Décembre 2021		Évolution sur 3 trimestres (mars 2021 à décembre 2021)	
		Effectif	Montant moyen	Effectif	Montant moyen
Hommes	< 25 ans	165 000	940 €	-18,5%	-0,9%
	25 - 49 ans	817 800	1 375 €	-14,7%	1,0%
	50 ans ou plus	327 100	1 701 €	-9,5%	1,6%
	Total	1 309 900	1 402 €	-13,9%	1,5%
Femmes	< 25 ans	141 500	891 €	-21,3%	-0,2%
	25 - 49 ans	803 900	1 195 €	-15,7%	1,6%
	50 ans ou plus	365 100	1 205 €	-11,3%	1,9%
	Total	1 310 500	1 165 €	-15,2%	1,7%
Total	< 25 ans	306 500	917 €	-19,8%	-0,5%
	25 - 49 ans	1 621 700	1 286 €	-15,2%	1,3%
	50 ans ou plus	692 200	1 440 €	-10,5%	1,9%
	Total	2 620 400	1 283 €	-14,6%	1,7%

Source : Pôle emploi, FNA, France.
Champ : Allocations versées par l'assurance chômage.

LES DEMANDEUSES D'EMPLOI SUIVENT AUTANT DE FORMATIONS QUE LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Parmi les personnes entrées en formation en 2022, un peu plus de 51% sont des femmes (valeur stable sur un an). La répartition par âge des femmes entrées en formation est proche de la répartition observée pour l'ensemble des formés : les moins de 26 ans représentent 18% des formées (contre 20% pour l'ensemble) et les plus de 45 ans 31% (contre 30% pour l'ensemble).

La durée moyenne des formations suivies par les femmes est nettement plus longue que celle des hommes (361 h contre 276 h). Cette différence de durée tient notamment au type des formations et aux spécialités de formation suivies, qui peuvent s'avérer en général plus longues. Par ailleurs, ces durées sont stables par rapport à 2021, mais en baisse par rapport à 2020 (respectivement -97 h et -40 h).

Les spécialités en termes de domaines de formation diffèrent fortement entre les deux sexes. La part des formations généralistes est plus forte chez les femmes (18,9% des entrées contre 11,1% pour les hommes). Quant à la répartition des entrées sur les formations directement rattachables à un secteur d'activité, les différences d'orientation entre les deux sexes reflètent la différence des métiers recherchés : les femmes s'orientent majoritairement vers des formations relevant des langues, de la santé et de l'action sociale alors que les hommes suivent majoritairement des formations relatives au transport et à la manutention.

TABLEAU 4
LES 10 SPÉCIALITÉS LES PLUS SUIVIES DES ENTRÉES EN FORMATION PAR SEXE

Principales formations suivies par les hommes		Principales formations suivies par les femmes	
Transport	15,7%	Développement personnel et professionnel	18,9%
Manutention	11,1%	Langues	9,0%
Développement personnel et professionnel	11,1%	Gestion Organisations	8,0%
Gestion organisations	7,4%	Santé	6,4%
Langues	5,9%	Services commerces proximité	6,0%
Informatique et systèmes d'information	3,9%	Action sociale	5,9%
Prévention sécurité	3,8%	Secrétariat Assistanat	4,9%
Audiovisuel multimedia	2,7%	Transport	3,1%
Hôtellerie restauration	2,4%	Hôtellerie restauration	2,8%
Agroalimentaire	2,3%	Commerce	2,7%

Lecture : Parmi les femmes entrées en formation sur la période, 18,9% ont suivi une formation relevant du développement personnel et professionnel.
Champ : Demandeurs d'emploi inscrits entrés en formation entre janvier 2022 et décembre 2022.
Source : Table des entrées en formation, SISP.

.

Valentine Cornillon
Direction des Statistiques, des Etudes et de l'Evaluation

SOURCES ET DÉFINITIONS

Les données de cette publication proviennent de deux sources statistiques :

- Pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, la statistique mensuelle du marché du travail (STMT).
- Pour l'accès à l'emploi après l'inscription, l'enquête « entrants au chômage » réalisée par Pôle emploi.

Les données relatives aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi portent à chaque fois sur le mois de décembre de l'année considérée.

LA STATISTIQUE MENSUELLE DU MARCHÉ DU TRAVAIL (STMT)

La Statistique mensuelle du marché du travail (STMT) est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de Pôle emploi. Elle porte sur tous les demandeurs d'emploi inscrits, entrés ou sortis des listes un mois donné.

LES CATÉGORIES STATISTIQUES DE DEMANDEURS D'EMPLOI

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en cinq catégories statistiques, conformément aux recommandations du rapport du Conseil national de l'information statistique (Cnis) sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008) :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois) ;
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois) ;
- Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en formation, en maladie par exemple), y compris demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle

(CSP), sans emploi ;

- Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

LE TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI

Taux d'accès à l'emploi : proportion de personnes ayant eu accès à un emploi d'un mois ou plus au cours d'une période, c'est-à-dire ayant eu un emploi durant cette période mais pas nécessairement en emploi à la fin de cette période.

POUR EN SAVOIR PLUS

Données statistiques en ligne sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et leurs caractéristiques.

L'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi mesuré en septembre 2022, Pôle emploi, Statistiques et Indicateurs, n°23.008, Pôle emploi.

Sidibe A. (2016), « Portrait statistique du demandeur d'emploi », Eclairages & Synthèses, n°25, Pôle emploi.

Insee, séries longues sur le marché du travail.

Directeur de la publication
Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction
Cyril NOUVEAU

Réalisation
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Pôle emploi,
1 avenue du Docteur Gley
75987 Paris cedex 20

WWW.POLE-EMPLOI.ORG

ISSN 2555-8404